

“ OBTENIR LE CIPP OPÉRATEUR PRIMO-CERTIFICAT ”

RS5653 Certificat Individuel professionnel Produits Phytopharmaceutiques dans la catégorie "opérateur"

- ◇ Connaître la réglementation encadrant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- ◇ Savoir identifier les risques vis-à-vis de l'utilisateur, de l'environnement et des tiers lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- ◇ Cerner les bonnes pratiques.
- ◇ Consolider ses connaissances sur les pratiques permettant de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et sur la mise en œuvre de pratiques alternatives aux traitements phytosanitaires.



Programme

Les produits phytosanitaires

Contexte réglementaire, définition, lire l'étiquette, les différents modes d'actions des produits

Risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires :

- Identifier et comprendre les effets sur la santé (voies de contamination, effets à court et long termes...) et sur l'environnement
- Prévenir les risques pour l'environnement (eau, air, sol, biodiversité)
- Prévenir les risques pour la santé : présentation des moyens de prévention et des différents équipements de protection individuelle

Les bonnes pratiques phytosanitaires

Rappel de la réglementation et des bonnes pratiques à chaque étape de manipulation du produit : stockage, préparation, remplissage, pulvérisation, nettoyage, gestion des emballages et des déchets, retour dans les parcelles

L'enregistrement des pratiques - Rappel sur la traçabilité

Les techniques alternatives aux produits phytosanitaires :

- Présentation des différents modes de production et de lutte
- Présentation générale des techniques alternatives (prophylaxie, alternatives aux herbicides...)
- Point sur la pulvérisation (réglages, calcul des doses, vérifications...)

Méthodes & outils

Exposés, illustrations, films vidéo. Echanges, exercices et quiz. Documents supports, QCM formatif et d'entraînement sur ordinateur.

Évaluation des résultats & suivi de l'exécution

<input type="checkbox"/> QUESTIONS ORALES <input checked="" type="checkbox"/> QUESTIONS ÉCRITES (QCM)	<input checked="" type="checkbox"/> MISES EN SITUATION, EXERCICES	<input checked="" type="checkbox"/> FEUILLE DE PRÉSENCE
<input checked="" type="checkbox"/> QCM DE VALIDATION DE CERTIFICAT	<input type="checkbox"/> AU COURS D'UN TRANSFERT DES ACQUIS	<input checked="" type="checkbox"/> ATTESTATION DE FIN DE FORMATION sur demande
<input checked="" type="checkbox"/> ÉVALUATION DE LA FORMATION		<input checked="" type="checkbox"/> BORDEREAU DE SCORE OU ATTESTATION RÉGLEMENTÉE

Évaluation des résultats

Suivi de l'exécution



DATE(S) & LIEU(X)

Directement auprès du service formation de la CA33



DURÉE - 14H / 2 jours
Horaires - 9h-17h30



PUBLIC - Salariés d'exploitation agricole ou d'entreprises de travaux et services

NIVEAU - Initiation

PRÉREQUIS - Comprendre et lire le français. Utiliser à titre professionnel les produits phytopharmaceutiques

EFFECTIF MAX - 12



TARIFS

Prise en charge partielle via le **BOOST COMPÉTENCE OCAPAT**

SANS PRISE EN CHARGE - Tarif net TVA 315 €

n° fiche RS : 5653 (publié le 13/12/2021)

Organisme certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Intervenants



Rodolphe MONTANGON
Conseiller viticole
Chargé de formation CA33



Marie-Charlotte MICHAUD
Conseillère viticole CA33



Nathalie MELEDO - Assistante formation
05 56 79 64 11 - formation@gironde.chambagri.fr

Béatrice HENOT - Responsable formation / Référente Handicap
Si besoin d'une prise en compte spécifique
05 56 79 64 11 - b.henot@gironde.chambagri.fr